

QU'EST-CE QUE LA COTE R?

La cote de rendement au collégial (CRC) est une méthode d'évaluation du dossier scolaire utilisée par la plupart des universités québécoises en vue de gérer l'admission dans certains programmes. Chaque cours possède sa cote R et l'ensemble des cours suivis donne une cote R « générale ». Il est donc important de prendre les études collégiales au sérieux dès le début de la première session.

LA RÉUSSITE OU L'ÉCHEC DE CHAQUE COURS EST IMPORTANT

Un échec ne peut être effacé du dossier scolaire et par conséquent, a un impact sur la cote R « générale » servant à l'admission dans les universités, surtout dans les programmes contingentés.

LE CALCUL DE LA COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL

L'analyse du dossier au moyen de la cote de rendement au collégial exige, pour chaque cours, **échoué ou réussi**, le calcul d'une cote Z qui permet d'exprimer la position relative d'un élève dans un groupe et le calcul d'un facteur de correction (IFG), qui permet d'estimer la force relative du groupe par rapport à celle des autres groupes. Ces calculs sont effectués à la demande de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) par le **ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport** pour chacune des notes inscrites au bulletin, à l'exception des notes des cours d'appoint.

La formule de calcul de la cote de rendement au collégial (CRC) est la suivante :

$$\text{CRC} = (\text{Z} + \text{IFG} + 5) \times 5^*$$

** Le chiffre 5 est une valeur constante et invariable.*

UNE COTE QUI SITUE L'ÉLÈVE PAR RAPPORT À LA MOYENNE DU GROUPE

La plupart des cotes de rendement pour l'ensemble d'un dossier collégial se situent entre 15 et 35, voici un cadre de référence illustrant cet ordre de grandeur :

- entre 32 et 35 (85 % et plus) - notes très supérieures à la moyenne;
- entre 29,5 et 31,9 (80 % à 85 %) - notes supérieures à la moyenne;
- entre 26 et 29,4 (75 % à 80 %) - notes au-dessus de la moyenne;
- entre 20 et 25,9 (65 % à 75 %) - notes dans la moyenne.

QUAND VOUS CONSULTEZ VOTRE CRC SUR OMNIVOX VOUS VOYIEZ APPARAÎTRE 3 VALEURS DIFFÉRENTES

- CRC globale
 - correspond à l'ensemble des CRC cumulé pour chacun de vos cours.
- CRC programme
 - identique à la CRC globale si vous poursuivez dans le même programme ;
 - différente à la CRC globale si vous avez changé de programme (elle sera calculée quand vous aurez accumulé 16 cours dans ce même programme).

- Structure d'accueil
 - correspond à l'ensemble des CRC cumulé pour les préalables universitaires.

CALENDRIER 2010-2011 DU CALCUL DE LA CRC DÉFINITIVE

- du **trimestre d'hiver 2010 et des cinq trimestres antérieurs**, l'accessibilité de la CRC sera disponible dans la semaine suivant ***le 21 juin 2010***;
- du **trimestre d'été 2010 et des cinq sessions antérieurs**, l'accessibilité de la CRC sera disponible dans la semaine suivant ***le 4 octobre 2010***;
- du **trimestre d'automne 2010 et des cinq sessions antérieurs**, l'accessibilité de la CRC sera disponible dans la semaine suivant ***le 7 février 2011***;
- du **trimestre d'hiver 2011 et des cinq sessions antérieurs**, l'accessibilité de la CRC sera disponible dans la semaine suivant ***le 20 juin 2011***.

Une CRC provisoire est calculée quelques semaines avant la **CRC définitive** (les changements sont très minimes).

Quand consulter les tableaux des CRC qui ont servi pour l'admission dans les programmes contingentés pour les admissions de l'automne suivant?

En novembre de chaque année, la plupart des universités nous renseignent à propos de la dernière CRC utilisée pour faire une offre à un candidat dans les programmes contingentés. Pour plus de renseignements, consultez le site de l'ACOC : <http://www.acoc.info> .

DANS CERTAINS PROGRAMMES LA CRC N'EST PAS LE SEUL MOYEN DE SÉLECTION

Pour d'autres programmes, l'analyse du dossier scolaire sera suivie d'un processus de sélection pouvant comprendre une ou plusieurs étapes. Les candidats pourront être invités à passer un test, à remplir un questionnaire, à passer une entrevue ou une audition, à écrire une lettre d'intention ou une lettre autobiographique, à présenter un portfolio de travaux personnels, à rédiger un essai ou encore à participer aux mini entrevues multiples (MEM). Les objectifs poursuivis par le processus de sélection déterminent les critères qui seront utilisés pour évaluer les candidats.

Pour en savoir plus, consultez: www.crepug.qc.ca et l'ACOC : <http://www.acoc.info> .

Diane Fortin, c.o.
Pour les conseillères d'orientation